

Bulletin Spirite

DE LIÈGE

ORGANE MENSUEL DE LA

Fédération Spirite de la Région de Liège

ABONNEMENT :

Belgique, par an, fr. 1.10.

Étranger, par an, fr. 2.00

Tous les abonnements partent du 1^{er} Janvier ; ceux souscrits dans le courant de l'année sont servis avec les numéros parus de l'exercice en cours

On s'abonne sans frais à tous les bureaux de postes.

SOMMAIRE :

1. Réunion du Comité de la F. S. B. — 2. L'Union. — 3. Conférence par une femme. — 4. Une exécution. — 5. La Société magnétique de France. — 6. L'origine de l'homme. — 7. Nouvelles Espagnoles. — 8. Nécrologie — 9. Bibliographie. — 10. Conférence par M. Le Clément de Saint-Marcq (Suite).
-

Rédaction et Administration: 17, quai Sur-Meuse, Liège

L'Administration du Bulletin rend compte de tout ouvrage qui lui sera envoyé.

- 1908 -

LIÈGE, IMPRIMERIE V. CARPENTIER,
RUE VIVIHOUEY, 19.

FÉDÉRATION SPIRITE BELGE

Comité national

Président : MM. le chevalier *Le Clément de Saint-Marcq*, à Anvers ; Vice-Président, *J. Fraikin*, à Liège ; Secrétaire-général : *J. Van Geebergen*, à Roux ; Secrétaire-adjoint : *L. Moret*, à Wasmes ; Trésorier, *O. Houart*, à Lize-Seraing ; Assesseurs : *G. Arsouze*, à Liège ; *Beys*, à Uccle-Stalle ; *Pierrard*, à Laeken ; *Quinet*, à Jumet

Suppléants pour Liège : *Barhon, Cabolet*.

Pour Charleroi : *L. Arotin, Vermerche*.

FÉDÉRATION SPIRITE DE LA RÉGION DE LIÈGE

Comité

Local : 12, rue Royale, à Liège ; Secrétariat, 17, quai Sur-Meuse, Liège.

Président : MM. *J. Fraikin* ; Vice-Président, *Barhon* ; Secrétaire, *G. Arsouze* ; Secrétaire-adjoint, *F. Laloux* ; Trésorier-Propagande, *D. Wathieu* ; Trésorier-Enterrements, *L. Faignaux* ; Commissaires : *J. Closset, L. Wathelet, O. Houart*.

Conseil fédéral

composé des délégués élus par chaque groupement adhérent à la F. S. L.

GROUPES FÉDÉRÉS

Société l'Union Spiritualiste de Liège, fondée en 1878. Dirigée par un Comité ; local : Brasserie de l'Aigle, rue Royale, 12, Liège. — Séance d'études les dimanches à 4 heures. — *Bibliothèque de 400 volumes*, ouverte avant et après les séances d'études. Vente de livres spirites, prêts de livres à toute personne qui en fait la demande par écrit.

Société l'Union Spirite de Liège, fondée en 1883, dirigée par un Comité ; local Café de l'Horloge, rue St-Hubert, à Liège. — Séances d'études les dimanches à 4 heures et le mercredi à 8 heures du soir. *Bibliothèque*, vente de livres spirites.

Cercle liégeois d'Etudes Spirites, fondé en 1890, dirigé par un Comité ; local : rue Saint-Hubert, 4, à Liège. Séance d'études le dimanche à 6 h. *Bibliothèque*.

Cercle central Spirite, de Liège, fondé en 1907, dirigé par un Comité ; local : Café du Centre, place Cockerill, à Liège. *Bibliothèque*, séances d'études, le dimanche à 4 heures.

Bulletin Spirite

DE LIÈGE

ORGANE MENSUEL DE LA

Fédération Spirite de la Région de Liège

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 17, QUAI SUR-MEUSE, LIÈGE

ABONNEMENT :

BELGIQUE
par an, fr. 1,10.



ETRANGER
par an, fr. 2,00.

SOMMAIRE :

1. Réunion du Comité de la F. S. B. — 2. L'Union. — 3. Conférence par une femme. — 4. Une exécution. — 5. La Société magnétique de France. — 6. L'origine de l'homme. — 7. Nouvelles Espagnoles. — 8. Nécrologie — 9. Bibliographie. — 10. Conférence par M. Le Clément de Saint-Marcq (Suite).

Réunion du Comité de la F. S. B.

Le Comité de la F. S. B. s'est réuni le 28 juin à Bruxelles. M. le Président Le Clément de St-Marcq étant à Paris pour assister à une séance du médium Miller, la réunion a été présidée par le Vice-Président M. J. Fraikin.

Étaient présents : MM. Fraikin, de Liège ; Van Geebergen, de Charleroi ; Moret, de Mons ; Pierrard, de Bruxelles ; Arsouze, de Liège ; Beyns, de Bruxelles ; Van Marck de Lummen, de Namur ; Binon, d'Arlon ; Gilles Cabolet, de Liège (suppléant remplaçant, M. Houart, de Seraing, empêché).

M. le Président souhaite la bienvenue aux représentants de Namur et d'Arlon, qui viennent prendre une part active aux travaux du Comité national ; il les engage à étendre leur champ d'action, afin de former dans ces deux provinces une organisation puissante.

Plusieurs décisions importantes ont été prises concernant les vœux adoptés au Congrès et l'impression du compte-rendu qui a été fixée à 1500 exemplaires ; il est décidé de faire la traduction en flamand de la brochure du Dr Dusart, « Le Spiritisme », et d'en faire un tirage, afin de faire pénétrer le Spiritisme parmi les populations flamandes.

Se conformant aux décisions prises au Congrès de Charleroi (1906), tous les faits indistinctement, pour être admis à figurer au compte-rendu du Congrès, devront avoir fait l'objet d'une enquête de la part des Commissions de récolement de chaque région. Sur une demande du Président, le Comité reconnaît la nécessité des Commissions de récolements et rend un hommage au dévouement et à l'impartialité dont elles font preuve.

Afin d'éviter les abus et d'établir un contrôle, les décisions prises par le Comité en 1904 devront être respectées. Toutes les demandes de livres pour les bibliothèques, subsides pour la photographie, subsides à la presse, etc., devront être adressées au Comité de la région auquel appartiennent les demandeurs, qui les transmettra après avis au Président de la F. S. B. Il ne sera pas donné suite aux demandes qui n'auront pas suivi cette voie.

Pour les conférences à donner dans l'année, elles sont fixées au même nombre que l'année dernière.

Les points restés en suspens seront réglés par la voie de la circulaire mensuelle.

L'UNION

Premièrement. Quels sont les bienfaits et l'utilité que la Fédération Spirite peut produire ?

1^o Le mot fédération dérive du mot *fadus*, c'est à dire Alliance.

Alliance, non d'individu à individu, mais de société à société, de peuple à peuple, Alliance qui du monde entier ne fera qu'une seule famille.

Le pacte de la Fédération Spirite, c'est-à-dire son accord, doit être tout philo-sophique et social, et sa base est le sentiment religieux, car son but est de conserver, de défendre, de

propager, au nom de la raison, du progrès et de l'humanité, la sublime, touchante et consolante doctrine du Spiritisme sur Dieu, sur la spiritualité et l'immortalité de l'âme, en s'appuyant sur le principe essentiel, fondamental et incontestable de la pluralité des existences.

La Fédération Spirite c'est l'harmonie avec notre siècle d'association, c'est la fraternité, c'est la force, c'est l'avenir du Spiritisme dans la région !

Son but est d'arracher les individus, les familles, les groupes à un funeste isolement, de les réunir en faisceau, de constituer un immense réseau, une unité pleine de force et de vigueur, en sauvegardant néanmoins l'indépendance et la liberté individuelle, ce qu'il ne faut pas perdre de vue.

La Fédération, c'est la fraternité. Qu'il est bon, qu'il est doux d'être unis par les liens de la fraternité !

Le jour où cette pensée aura pénétré dans les masses et sera mise en pratique, la paix, l'union, la concorde règneront parmi les hommes ; alors plus de compétition, c'est-à-dire plus de concurrence, d'individu à individu, plus de haine entre les peuples, plus de guerre entre les nations, chacun s'aimera dans son frère, il n'y aura plus qu'une seule famille. Spiritisme ! en vérité je te le dis, un jour par la fédération de tes enfants, tu produiras ces merveilles et le monde des Esprits ravi de ce spectacle enviera ton bonheur.

La Fédération c'est la force !

On y trouve la preuve écrite dans la nature entière. On y trouve les documents qui nous démontrent, en suivant l'échelle de la création, que Dieu a donné à chaque être, à quelque classe qu'il appartienne l'instinct de la fédération, on pourrait même faire un commandement de l'union en jetant l'anathème sur l'homme qui voudrait s'affranchir de cette loi : « Malheur à l'homme seul, dit l'Ecclésiaste (ch. IV, 10). Cette parole de la Sagesse nous fait comprendre « qu'il vaut donc mieux être deux ensemble que d'être seul, car ils tirent de l'avantage de leur société. » (verset 9.)

En jetant un regard autour de nous, en interrogeant les signes des temps, qu'est-ce que nous voyons ? Nous voyons l'atmosphère qui nous paraît chargée d'électricité menaçante. Nous voyons des nuages épais qui s'ammoncellent sur nos têtes ; prenons-les à partie.

Nuages, que nous apportez-vous ? Est-ce l'orage ou une pluie bienfaisante ? Nous pouvons répondre que c'est l'un et l'autre : L'orage qui nous dévorera, si nous nous exposons seuls à ses fureurs ; la victoire si nous nous sommes unis.

Mais l'orage pour nous, Spiritistes, ce sont nos ennemis, et ces ennemis quels sont-ils ? Le matérialisme et la théologie (ou le catholicisme romanisme si on aime mieux).

Le matérialisme se rit de nous ; la théologie voudrait notre disparition, notre mort, parce que nous entravons ses projets, nous la gênons.

Le matérialisme n'est qu'une maladie de l'époque, elle passera et nous resterons. Soyons unis pour résister à ses sarcasmes. (c'est-à-dire à toutes railleries amères).

Mais la théologie, elle, ne rit pas de nous. Elle nous prend au sérieux, parce qu'elle sait que nous possédons la vérité ; mais comme la vérité lui pèse, elle distille contre nous le venin du mensonge et de la calomnie ; elle accuse le spiritisme d'engendrer la folie, comme si l'enfer qu'elle a inventé ne faisait pas un nombre mille fois plus grand de victimes.

Vous savez aussi que cette théologie qui fait la base de l'enseignement du catholicisme et même de la réforme (réponse de Luther au XV siècle), a suscité contre nous la persécution et l'emprisonnement (sans compter toutes les divisions qu'elle suscite partout, car c'est là le secret de son système : diviser pour régner).

Eh bien ! Spiritistes, contre ces deux ennemis, l'union fera votre force.

Fédérons-nous et nous serons victorieux. La Fédération, c'est l'avenir du Spiritisme. Par la Fédération, le Spiritisme pourra devenir un centre vers lequel convergeront tous les cultes qui se partagent aujourd'hui les consciences. L'humanité toute entière reconnaîtra qu'en lui seul est la vérité, l'espérance et le bonheur, parce que seul il donne de Dieu la notion vraie, parce que seul il éclaire l'homme sur sa destinée présente et future, en lui faisant comprendre que sa vie est un combat dont il peut sortir victorieux et que le progrès indéfini est le but vers lequel il doit tendre sans cesse.

Quoi de plus consolant !
Sœurs et Frères ? Comment une telle doctrine ne serait-elle pas celle de l'avenir ?

Donc unissons-nous et félicérons-nous pour être forts.

DD. WATHIEU.

Conférence par une Femme

Le dimanche 11 juin, M^{me} Van Daële, de Saint-Mandé (France), a donné au local de la Fédération Spirite de Liège, une conférence qui a beaucoup intéressé les 300 auditeurs qui avaient répondu à l'appel du Comité.

Après s'être présentée en racontant comment elle avait d'abord refusé d'étudier le Spiritisme, puis comment elle s'éprit de cette science, pendant une heure elle a parlé des grandes et nobles idées qu'elle veut mettre en pratique, c'est-à-dire qu'à côté de la charité morale, la charité matérielle doit marcher de pair et toutes deux se donner la main ; elles conduiront l'humanité dans sa marche ascendante vers le progrès et le triomphe du Spiritisme.

M. Fraikin qui présidait a, en termes émus, remercié la vaillante conférencière, lui assurant qu'à Liège où la majeure partie des Spiritistes sont des travailleurs, l'on fait des vœux pour la réussite de son Cercle spirite populaire ouvrier qui doit s'ouvrir à Paris.

Il remet ensuite à M^{me} Van Daële, pour être placé dans la salle des réunions du Cercle, une gravure encadrée de *Jésus guérissant*. Ce sera le souvenir et le lien qui réuniront les ouvriers spiritistes de Paris à leurs frères de Liège.

Une bonne partie des membres présents a tenu à apporter une preuve d'encouragement à cette œuvre sublime, en s'inscrivant comme membre honoraire du nouveau Cercle.

Nous ne saurions trop louer cette initiative ; aussi adressons nous à M^{me} Van Däele nos félicitations en l'assurant que nos vœux l'accompagneront dans la campagne qu'elle va entreprendre pour conduire son œuvre à bonne fin. Nous lui souhaitons le succès qu'elle mérite.

* * *

Invitée par M. F. Delvigne, président de l'*Union Spirite de Liège*, M^{me} Van Daële a donné le 28 juin au local de la Société, devant une nombreuse assistance, une causerie qui s'est terminée par une séance médianimique.

La Société Magnétique de France

a adressé à la presse et à ceux qui étudient la force psychique le manifeste suivant :

Qu'est-ce que la force psychique, quelle est sa nature et quels sont ses modes de manifestation ? ? — Est-elle comme le pensait A. de Casparin, un *Fluide* qui est en nous, la *Force ecténique* de Thury, la *Force neurique* de Baréty, le *Fluide* des spirites ? ?

Sommes-nous animés par un principe différent du corps matériel ; autrement dit, avons-nous une **AME** ? — Si nous en avons une, peut-elle être séparée du corps pendant la vie, et conserve-t-elle l'intégrité de sa conscience après la mort ? Est-elle capable d'agir sur l'organisme vivant et d'exercer une action physique ou chimique sur la matière ?

Autant de questions qui semblent insolubles dans l'état actuel des connaissances humaines. — Pourtant il y a partout des commencements de preuves qui paraissent les résoudre affirmativement.

Ces questions sont à l'ordre du jour même parmi les savants qui les ont si longtemps dédaignées, et tout indique qu'elles ne tarderont pas à recevoir une solution satisfaisante.

Une sorte d'*Enquête* est faite en ce moment dans les journaux et des *Prix* sont offerts de tous côtés.

Ainsi, le *Matin* s'engage à donner 2.000 francs au médium qui déplacera un objet sans contact (ce prix est retiré). Jounet offre 500 francs à celui qui prouvera que les mouvements de l'aiguille du sthénomètre de Joire, ne sont explicables que par la fraude ou par l'hallucination des assistants (*Matin*, 8 mai). C. Flammarion promet 500 francs à qui prouvera que les photographies spirites qu'il a reproduites dans les *Forces Naturelles inconnues* sont dues à un truc quelconque (*Matin*, 10 mai).

Montorgueil, H Durville, et Ch. Gravier s'engagent à donner 1.100 fr. au prestidigitateur qui reproduira, au moyen des trucs de son art, les phénomènes dit psychiques attribués aux médiums (*Éclair*, 29-30 avril, 3 mai).

Vaucheze a recueilli plus de 20.000 fr. pour récompenser l'inventeur de l'appareil qui permettrait de « photographier les Êtres et les Radiations de l'Espace ».

D'autre part, au défi lancé par le *Matin* (prix retiré), M. Bernard, *member of American Psychic Institute*, à Québec, offre « 10.000 dollars aux savants incrédules » qui consentiraient à constater, en pleine lumière, le déplacement d'un objet, l'élévation et l'abaissement de la température sous l'influence des mains du médium, qui se rendrait à Paris pour cela (*Éclair*, 20 juin).

Ces efforts sont dignes d'intérêt ; mais, seraient-ils tous couronnés de succès qu'ils ne donneraient pas la solution complète du problème. En effet, lors même que l'on photographie facilement les entités de l'Invisible, les rapports que ces entités ont eus et peuvent encore avoir avec les vivants, ne seraient pas suffisamment établis.

Il est évident qu'un certain nombre des phénomènes dits spirites sont *vrais, certains, indiscutables*, si on les considère au point de vue phénoménal. Ils sont généralement attribués à la **force psychique** ; mais cette force est-elle suffisamment définie ? Les spirites affirment qu'elle vient de l'Audelà, qu'elle émane directement des *esprits, des âmes des morts*, dont les médiums ne sont que les intermédiaires.

Le plus grand nombre des savants soutiennent au contraire qu'elle n'est due qu'à la personnalité consciente ou inconsciente du médium ou des assistants.

Tous les phénomènes *vrais* ne sont certainement pas dus à la même cause ; spirites comme savants peuvent avoir raison, chacun de leur côté.

Pour répondre affirmativement à cette question, de longues séries d'expériences sont nécessaires, et il faut modifier les modes actuels d'expérimentation, car ils paraissent insuffisants.

C'est pour répondre à ce desiderata et pour attirer l'attention des chercheurs sur un domaine encore inexploré et probablement très fertile en observations inattendues que la *Société Magnétique de France* propose comme nouveau champ d'expériences, le **dédoublement du corps humain vivant** et la mise en liberté du principe qui semble l'animer. Ce principe, c'est le **double**, le **corps astral**, le **fantôme** qui momentanément libéré, emporte toutes les facultés physiques, physiologiques de l'individu dédoublé. Ces facultés peuvent alors s'exercer, avec plus ou moins de facilité, sans le concours du corps.

C'est très probablement en lui que réside la *Force psychique* de l'individu vivant. Les expériences que H. Durville fait depuis le mois de septembre

1907, sous le patronage de la *Société*, semblent le démontrer, (voir à ce sujet le *Journal du Magnétisme*, 4^e trimestre 1907 et suivants).

Maintenant, peut-on observer une *Force psychique* émanant des Entités de l'« Au-delà » ? — On peut penser que oui, et qu'elle est simplement la force psychique plus ou moins modifiée du vivant qui subsiste après la mort du corps.

Cette force une fois bien connue chez l'individu vivant, on explorerait plus facilement le domaine de l'Invisible, et l'on parviendrait à acquérir des connaissances qui placeraient la psychologie expérimentale sur des bases plus solides et moins discutables.

D'ailleurs,

La Société Magnétique de France

encourage non seulement les recherches basées sur le *Dédoublement du corps humain*, mais toutes les méthodes quelles qu'elles soient pouvant faire espérer des résultats meilleurs.

Elle prendra ces méthodes sous son patronage et par des subventions, elle s'efforcera d'encourager les auteurs.

En dehors des subventions, elle fonde un prix en espèces, dont l'importance sera fixée ultérieurement.

Pour arriver à ce résultat, elle a ouvert une souscription publique pour favoriser les Recherches psychiques et étudier les Forces et les Êtres de l'Invisible qui a atteint au 25 Juin 1159 fr.

Nota. — Tous ceux qui s'intéressent au développement de la Science psychique, sont priés de vouloir bien, dans la mesure de leurs moyens, prendre part à la souscription, et en adresser le montant au secrétaire-général de la Société magnétique de France, 23, rue Saint-Merri, Paris, 4^e, qui en accusera réception par la voie du *Journal du Magnétisme*.

Ils sont également priés de vouloir bien lui transmettre tous les documents qu'ils pourraient avoir :

1^o Sur le « Dédoublement du corps humain vivant, et lui signaler les cas qu'ils auraient pu constater, tels que : « Apparition de Fantômes de vivants, Faits de télépathie, Déplacement d'objets, Coups frappés, Bruits inexplicables, Visions à distance et autres phénomènes », qui sont, pendant la vie physique, des « Manifestations extraordinaires et anormales du Fantôme extériorisé.

Le fantôme s'extériorise spontanément, beaucoup plus souvent qu'on ne le pense, et on en trouve parfois la preuve sur les plaques photographiques.

Ceux qui posséderaient des photographies présentant un caractère anormal et inexpliqué sont également priés de les communiquer, en indiquant dans quelles conditions elles ont été obtenues.

2° Les « Photographies d'esprits » quelles qu'elles soient, en indiquant également les conditions dans lesquelles elles ont été obtenues ; les « Apparitions de défunts », les « Messages importants de l'Invisible », et tous les « Indices nouveaux » qui permettent de supposer la persistance de l'« Individualité » après la mort.

UNE EXÉCUTION NÉCESSAIRE

Il est souvent pénible d'avoir recours à des moyens extrêmes, mais l'intérêt du Spiritisme, que nous devons placer au-dessus de toute question personnelle, nous fait un devoir, sans manquer à la charité, de dénoncer et d'exécuter nous-même les Spiritistes qui font métier de leurs facultés et cela avant même que les adversaires du Spiritisme ne le fassent.

Depuis un certain temps la presse, par de petits articles qui, de prime abord paraissent inoffensifs, mais qui sont autant de coups d'épingle donnés au Spiritisme pour le rendre ridicule, signale que partout les médiums guérisseurs font argent de leurs facultés médiumniques.

A la suite de l'article de notre rédacteur, M. Laloux, répondant dans le BULLETIN de juin à un journal de Dinant, nous recevons d'un de nos abonnés de France la lettre suivante qu'il nous demande de publier en ne mettant que les initiales de la ville et de la personne qui occupe une situation commerciale en vue :

M , le 26 Juin 1908.

Monsieur le Rédacteur du *Bulletin Spirite*, de Liège :

J'ai vu dans le *Bulletin* de juin que M. Laloux met le pays de Dinant au défi de donner le nom d'un médium guérisseur qui accepte de l'argent de ses malades ; il s'est peut être avancé un peu loin. Voyez : M^{me} W., de M., est atteinte depuis quelques années d'une maladie nerveuse, probablement de la moëlle épinière ; jeune encore elle a les membres presque paralysés.

M. W, s'est adressé à M. Arotin, de Jumet, qui promet la guérison avant même d'avoir rien essayé. M. Arotin se dit un guérisseur très puissant, il a abandonné à d'autres le menu fretin, pour ne s'occuper que des cas les plus difficiles à guérir. « J'ai, malgré cela, tellement de gens à soigner, dit-il, que j'ai dû cesser tout travail. »

Il fut convenu que M. Arotin viendrait à M. tous les 10 jours et quand il s'est agi de l'indemniser, on ajouta d'un commun accord, au prix du billet de chemin de fer 3 fr., le prix d'une journée de houilleur : 8 francs. total 11 francs.

M. W. dut insister beaucoup pour lui faire accepter 15 francs par visite, mais finalement ce fut le chiffre de 15 francs qui fut convenu.

Après un certain nombre de visites, la malade perdit confiance et, naturellement son état n'avait pas eu le temps de s'améliorer.

En tout ceci je veux bien considérer la conduite de M. Arotin comme régulière s'il se dit simplement magnétiseur, mais peut-il en être de même s'il se dit médium guérisseur assisté par les Esprits ?

J'ai tenu à vous citer ce cas et je souhaite qu'il soit isolé, exceptionnel ; à mon avis M. Arotin devrait traiter chez lui ou autour de lui, sans déplacement occasionnant des frais et, même s'il doit abandonner tout travail, il ne devrait pas accepter la moindre offrande de ses malades avant d'avoir obtenu leur guérison complète.

Faites usage de ma lettre si c'est absolument nécessaire.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'hommage de mon plus profond respect.

A. L.

Nous répondrons à notre aimable abonné en le remerciant de sa communication, mais la Fédération de Charleroi, se conformant au décret voté par le Congrès de

Liège, avait mis en demeure M. Arotin de cesser toute exploitation médianimique ou de donner sa démission de la Fédération. Escomptant les profits qu'il pouvait retirer, en continuant, il a préféré donner sa démission. Nous devons donc considérer l'ex-secrétaire de la Fédération de Charleroi comme un simple masseur et non comme un spirite. Pour qu'il n'y ait pas de confusion possible, nous devons le porter à la connaissance du public afin de sauvegarder la réputation de dévouement et de désintéressement des médiums guérisseurs spirites qui ne travaillent que pour le soulagement de leurs frères et le progrès du Spiritisme.

L'ORIGINE DE L'HOMME

Problème profond et insoluble pour l'instant que l'homme et ses origines. Depuis quand l'humanité existe-t-elle sur notre globe ? Mystère ! Les savants ont disserté beaucoup sur ce sujet et les flots d'encre ont coulé pour l'explication de ce problème, mais il semble pour l'instant que nous ne sommes pas plus avancés qu'au commencement de la question, au contraire, peut-être sommes-nous plus embrouillés. La science explique l'humanité par la théorie monade.

Au commencement, quand les eaux recouvraient encore la terre, que par conséquent, aucun être vivant n'existait encore, ni l'oiseau, ni le poisson, pas même l'humble ver de terre, par suite d'une réaction chimique il se forma dans le fond des océans un amas gélatineux, que les savants appellent protoplasma. Ce protoplasma est considéré comme le générateur de tout ce qui existe, et se meut. Cet amas gélatineux était composé, premièrement d'une simple cellule qui se partagea en deux, puis ces deux en firent quatre et ainsi de suite, de façon à former ainsi une agglomération d'individus, ce fut les premiers êtres vivants. Ces êtres donnèrent naissance, toujours suivant la science, aux fucus, aux coquillages puis, pas décisif,

aux oursins et enfin aux poissons. Le poisson par suite d'une révolution dans son organisme, et d'autre part, les premières terres, nues et désolées, s'étant élevées au dessus des eaux, forma des amphibies, c'est-à-dire respirant à l'aide de poumons. Plus tard par suite de la loi de transformation, en passant par les végétations géantes des premiers âges, puis par les animaux fabuleux qui font notre ébahissement, plésiosaures, brontosaires, iguanodons, et ces terrifiants « Ptérodactyles » gigantesques chauves-souris, ancêtres de nos oiseaux actuels. Les grands animaux en partie disparus, les singes, se formèrent et, suivant la théorie Darwinienne, donnèrent naissance aux hommes, il y a environ 150,000 à 200,000 ans. Comme vous voyez, cet enchaînement semble logique, mais voilà où est le hic quand il s'agit d'explications approfondies, la science reste muette et vraiment c'est dommage, mais enfin faire descendre l'homme du singe sous prétexte que celui-ci est une caricature de l'homme, ce n'est pas flatteur.

Faisons demi-tour et regardons les religions, peut-être nous donneront-elles l'explication de ce problème qui est de premier ordre pour l'humanité. Les Hindous font descendre les hommes d'un couple unique qui, dans les âges reculés vivaient sur terre et étaient immortels, ils perdirent leur immortalité par suite d'une faute et peuplèrent le monde. Les Juifs donnent d'ailleurs la même explication de l'origine de l'homme. Adam et Eve, l'Adamus et l'Héva des Hindous, se partageaient le paradis terrestre mais ils le perdirent par la curiosité d'Eve. Les écrivains catholiques placent comme emplacement probable du paradis terrestre l'Asie mineure, à cause du Tigre et de l'Euphrate qui l'arrosent, ces deux fleuves ayant une certaine ressemblance géographique avec les fleuves de fantaisie de l'histoire des Juifs. Adam et Eve eurent deux fils, Caïn et Abel. Caïn tua Abel, et poursuivi par les malédictions de l'Eternel, s'enfuit au désert. Donc Adam et Eve furent encore une fois seuls, plus tard ils eurent un autre fils, ce qui porte à 4 le nombre des personnes vivantes sur notre terre. trois hommes et une femme Eve, et ces quatre individus, toujours suivant l'histoire des Juifs, peuplèrent le monde, comment s'y sont-ils pris ? Cette légende est absurde, comme d'ailleurs toutes celles qui se trouvent dans ce recueil de bouffonneries et d'immoralités qui s'appellent la Bible. Seulement comme

les anciens ne parlaient jamais que par métaphores, Hadamus et Héva cachent-ils une vérité sous une forme allégorique et incompréhensible, l'avenir nous l'expliquera. En attendant, le champ est libre aux chercheurs et l'homme qui ferait avancer le problème d'un pas, rendrait un service immense à l'humanité.

F. LALOUX.

Nouvelles Espagnoles

De *La Voz de la Verdad*, Barcelone (Espagne) :

Nos amis les Spirités Espagnols et principalement Barcelonnais, viennent de faire des fêtes magnifiques en l'honneur de Miguel Vives, le grand vulgarisateur espagnol du Spiritisme, et d'Allan Kardec. Réunis à Tarrasa au nombre de 7 à 800, ils se sont rendus sur la tombe de Miguel Vives, après avoir parcouru les principales rues de la ville en musique, et plusieurs discours furent prononcés. Nos frères Espagnols dans une généreuse pensée, avaient décidé de donner un banquet à 400 pauvres de la ville le même jour à midi, et pendant que ces pauvres mangeaient, servi par les spirités, la musique se faisait entendre, puis après un discours sur le Spiritisme et sa grandeur fut donné par un frère dévoué qui fut écouté religieusement et applaudi.

Le soir un banquet et une fête intime réunirent les Spirités Espagnols, ou des poésies exquises et des chants sur M. Vives et Kardec portèrent l'enthousiasme à son comble et ranimèrent le courage des Spirités.

Le lendemain, les participants à ces fêtes allèrent de grand matin faire une excursion dans les montagnes proches la ville et se délasser l'esprit, en contemplant l'œuvre de Dieu.

Ces fêtes furent splendides et montrèrent à toute l'Espagne que les Spirités ne sont pas quantité négligeable, et que notre belle philosophie fait des progrès immenses. Encore une fois, toutes nos félicitations aux organisateurs et surtout au Directeur de la *Voz de la Verdad* pour son zèle enthousiaste et sa plume féconde.

Traduit par F. LALOUX.

NECROLOGIE

Une des fondatrices de l'Union Spiritualiste de Liège, Madame veuve Sior-Parent, de Herstal, est entrée dans la vie spirituelle. Le dévouement qu'elle apporta à la cause spirite nous faisait un devoir et une obligation d'assister à ses derniers moments.

Hélas ! cette consolation ne nous a pas été donnée, nous n'avons pas été informé de la maladie ni du décès de notre sœur, ce qui fait que les funérailles spirites auxquelles elle avait droit n'ont pu avoir lieu.

Si nous en croyons les bruits qui nous sont parvenus, notre sœur aurait manifesté le désir que personne ne fut informé de sa désincarnation, de sorte qu'à l'enterrement, purement civil, il n'y avait que la famille.

Les Spirites et les pauvres, qui font une perte sensible, adressent à notre sœur leurs meilleures prières et à la famille leurs condoléances.

La Fédération a encore été éprouvée ce mois-ci : une de nos sœurs de l'Union Spirite de Liège, M^{me} veuve Coenrat, est entrée dans l'espace.

Les funérailles spirites, faites par les soins de la F. S. L. ont eu lieu au cimetière de Sainte-Walburge où M. Polet a prononcé le discours d'usage, et M. Faignaux, les prières.

M^{me} Van Daële, de Paris, qui assistait à la cérémonie, a prononcé un discours ému sur la beauté de la doctrine spirite.

Notre sœur qui était en traitement à l'Hôpital de Bavière avait exprimé à l'Administration sa volonté que ses funérailles fussent spirites.

Que nos bonnes pensées l'accompagnent dans l'espace.

Nos frères de l'Union Spirite de Seraing ont procédé aux funérailles du frère Henri Detalle, époux de Marie-Anne Dony, qui est rentrée dans la vie spirituelle après une existence terrestre de 68 ans.

BIBLIOGRAPHIE

Comment on se défend de la douleur. — Lutte victorieuse contre la souffrance dans la plupart des maux, par le docteur H. Labonne. Brochure de 72 pages, 2^e édition. Prix : 1 franc, à la Librairie du Magnétisme, 23, rue Saint-Merri. Paris.

Comment on se défend contre les maladies d'estomac. — Lutte contre la dyspepsie et la gastralgie, par le docteur Aud'houi, médecin des hôpitaux de Paris. Broch. de 48 pages, 2^e édition. Prix : 1 fr., même librairie.

Comment on se défend contre les Varices et les Hémorroïdes. — Lutte contre l'hérédité veineuse et les phlébites, par le docteur Lénard. Brochure de 48 pages. Prix : 1 franc, même librairie.

L'Évolution de l'Idée Religieuse

(Suite de la Conférence de M. le chevalier Le Clément de St-Marcq).

Ne pensons pas que cet usage barbare ait été limité à quelques tributs arriérées et sauvages ; non cette exécration coutume s'est étendue, comme une lèpre maligne et contagieuse à toutes les nations du monde et on la retrouve en vigneur, au centre même du monde civilisé, à Rome, au moment où cette grande cité donnait à l'humanité l'exemple des plus hautes vertus patriotiques.

Lorsque la fortune des armes était contraire à la puissante république, le peuple et le Sénat ne chérchaient pas à accuser le chef des légions battues ; mais leur pensée se tournait vers les dieux dont ils se croyaient abandonnés et afin de regagner leurs faveurs, ils n'hésitaient pas à leur offrir en holocauste, non pas des citoyens romains, car Rome respectait ses propres enfants, mais quelques étrangers de passage. Dans la guerre contre Carthage, après une grande victoire remportée par Annibal sur l'armée romaine, on brûla à Rome, pour apaiser la fureur divine, un Gaulois et une Gauloise, un Grec et une Grecque, désignés tous les quatre, par le sort, parmi ceux de leur nationalité présents en ce moment dans la ville ; de plus on enterra vive une Vestale qui était accusée d'avoir manqué à ses serments.

Ces aberrations insensées avaient fini par s'imposer à la conscience universelle comme d'indiscutables axiômes et personne ne comprenait plus ce qu'il y avait d'odieux et d'inepte dans ces coutumes séculaires.

Ainsi depuis le moment où commença à s'établir parmi les hommes l'habitude de brûler des vivres destinés aux morts, cette erreur, puéril en apparence, engendra, à cause de l'exploitation à laquelle elle donna lieu, une série de malédictions dont la chaîne sans cesse plus lourde pesa sur la nuque de nos pères.

Ce furent d'abord les frayeurs inutiles dues aux fausses explications des sacrificateurs ; puis vint la suppression des rapports directs avec le monde invisible, lesquels portaient ombrage aux prêtres ; en troisième lieu, se constituèrent les castes qui astraignaient à une servitude honteuse les neufs dixième de l'humanité ; enfin les sacrifices humains complétèrent en l'éclairant de leurs lueurs sanglantes, l'horrible tableau de l'affliction générale.

(A suivre.)

Cercle d'Etudes psychiques, local quai de Maestricht, Liège. *Bibliothèque*. Séance le mercredi soir.

Cercle Spirite l'Espérance de Poulseur, fondé en 1878, dirigé par un Comité. Les séances d'études ont lieu dans le local du Cercle tous les dimanches à 9 heures du matin. Bibliothèque spirite (populaire) ouverte tous les dimanches avant et après les séances d'études. Cours de spiritisme pour les jeunes médiums tous les mercredis à 7 heures du soir pendant la saison d'hiver. Des médiums guérisseurs sont à la disposition des malades.

Cercle spirite *La Renaissance Fraternelle*, de Verviers, dirigé par un Comité; local rue Vieille-Havée, 1, Verviers. Séances d'études le dimanche à 6 heures et le mardi à 8 heures du soir. On reçoit les malades les lundis et jeudis de 5 à 7 heures du soir. *Bibliothèque*.

Union Spirite de Seraing, fondée en 1878; local chez M. Charles Soyeur, rue Hainchamps, 50, à Lize-Seraing. Plusieurs membres tiennent séances chez eux et reçoivent les malades. *Bibliothèque*.

Groupe spirite de Grivegnée, local chez Mathieu Grandchamps, place Pétry. Les malades peuvent se présenter tous les jours après 6 h. du soir.

Groupe Spirite de Vivegnis, local chez M. A. Lixon et G. Lambinon, rue du Tombeau, Vivegnis. Séances d'études le dimanche soir, à 6 heures.

Groupe Spirite *La Vérité pour Tous*, à Oupeye. Séance publique le jeudi soir, à 5 heures, chez M. H. Donnay et le dimanche, à 5 heures, chez M. L. Vandemortele. *Bibliothèque*.

Groupe Spirite *d'Avancement*: local chez M. Duck, rue du Pied du Thier-à-Liège, 5. Séance d'études le dimanche à 3 heures et mercredi à 8 heures. Réception des malades le mardi et le vendredi, à partir de 6 h. du soir et pour les cas urgents tous les jours.

Cercle spirite *La Lumière* (filiale de l'*Union spiritualiste de Liège*) à Liège; local rue Mamelouck, 6, séance d'études le samedi soir, à 8 h.

Groupe spirite: *Progrès, Lumière, Amour!* local chez Jules Dumoulin, rue de Waremme, 22. Séance d'études le dimanche à 4 heures. On reçoit les malades les mardis et vendredis, à 10 heures du matin, et tous les jours de 6 à 7 h. du soir. Leçon de spiritisme aux enfants le dimanche à 10 h.

M. Jean Dumoulin reçoit les malades au même local, tous les jours, à 6 heures du soir.

Groupe Spirite La Solidarité de Bai-Bonnet-Trooz, local chez M. Gardiet. Séance d'études le dimanche à 2 heures précises. *Bibliothèque*.

Cercle Spirite d'Etudes psychiques, à Herstal (filiale de l'Union Spirituelle de Liège), dirigé par un Comité. Séance le mercredi soir, à 8 1/2 h. *Bibliothèque.*

Les Disciples d'Allan Kardec, de Beyne-Heusay (filiale de l'Union Spirituelle de Liège), local chez Victor Bronckart. Séance le samedi soir, à 7 heures. *Bibliothèque.*

Groupe spirite *l'Avenir* de Herstal ; local chez J. Maka, rue Félix Chaumont, 145. Séance le mardi à 8 1/2 heures du soir.

Groupe spirite St-Nicolas-Liége, local chez J. Gilot, rue Petite-Montegnée. Séance d'études le dimanche à 4 heures. On reçoit les malades.

L'Union Fraternelle de Lize-Seraing, local chez Nizette, 46, rue Hainchamps. Séance d'études le dimanche à 2 heures et mercredi à 7 h. On reçoit les malades tous les jours à toute heure. *Bibliothèque.* Vente de livres.

Groupe spirite *Science et Progrès*, de Seraing (filiale de l'Union spirituelle de Liège), local chez A. Gilson, impasse des Cloutiers. Séance le dimanche à 7 heures du soir. *Bibliothèque.*

Le *Bulletin* et tous les livres spirites sont en vente à la librairie Ghysens, rue Silvestre, 6, à Liège.

Pour tous renseignements, s'adresser au Président ou au Secrétaire de la Fédération Spirite liegeoise.

Tous les livres spirites sont en vente dans les principaux Groupes et au Secrétariat de la Fédération.

Publications spirites belges

Le Messager, à Liège, revue bi-mensuelle, abonnement, 3 francs ; étranger, 5 francs.

La Vie d'Outre-Tombe, revue mensuelle, abonnem., 2.10 ; étranger, 3 fr.

Le Bulletin d'Anvers, revue mensuelle, abonnement, 1 fr.

Le Bulletin spirite de Mons, revue mensuelle, abonnement : 1 franc ; étranger, 2 francs.

Le Bulletin et tous les livres et brochures spirites sont en vente à la Librairie Bellens, rue de la Régence, et dans les principales aubettes à journaux.
